

l'eczéma est ancien, il est difficile d'en triompher sans cautériser un point ou un autre. Il n'est pas rare d'observer, dans le cours de cette affection, des moments très douloureux. On peut même voir survenir des accidents nerveux quand la peau du scrotum se trouve, en totalité, mise à nu. Les lavages au savon, qu'il est nécessaire de pratiquer deux fois par jour, seront faits sous forme de bains de siège; on n'arrive à l'usage du goudron que quand la solution de potasse ne détermine plus de suintement nulle part. Il est difficile de guérir un eczéma ancien du scrotum en moins de six semaines à trois mois; et, la guérison obtenue, le malade devra se prémunir contre l'influence de la sueur en portant un suspensoir et en faisant usage des poudres absorbantes.

On traite de même l'eczéma du périnée et de l'anus. L'onguent diachylon, ou, si celui-ci est trop actif, l'onguent simple, la pommade de borax, les bandes de caoutchouc, en un mot tous les agents aptes à provoquer la macération de l'épiderme et à recouvrir les surfaces dénudées seront employés; ces pansements seront maintenus par des bandages appropriés, de toile ou de flanelle, en exerçant une compression légère.

S'il y a des rhagades dans le rectum, on introduira des suppositoires composés de beurre de cacao 1,50, oxyde de zinc 0,15 ou additionnés d'extrait aqueux d'opium 0,02, ou d'extrait de belladone 0,02 avec 1 p. 100 de cocaïne, et on prescrira des lavements froids (1).

(1) Si les lésions eczémateuses ont quelque intensité, il faut, pour soulager rapidement le malade, un *ensemble* de moyens dont voici un aperçu :

1° Localement, pendant la nuit, cataplasmes refroidis, convenablement placés, recouverts de toile imperméable et bien maintenus. Pendant le jour, le malade portera en permanence une plaque anale de caoutchouc laminé fin, ou de toile de caoutchouc, qu'il est très facile d'associer à un suspensoir. Après chaque garde-robe, prendre, pour rendre de suite, un lavement d'eau boriquée à 4 p. 100.

2° A l'intérieur, médication interne appropriée à l'état du sujet; emploi des alcalins; antiseptie intestinale. Si le malade se soumet, en même temps à un régime sobre, s'il évite les irritants, les épices, etc., il arrivera souvent, dans les délais les plus courts, à se délivrer de l'une des localisations les plus pénibles de la maladie eczémateuse.

A la vulve, les difficultés sont plus grandes encore, en raison surtout de l'écoulement du sang menstruel, des liquides vaginaux et de la souillure réitérée de la région par l'urine; quand la peau est déjà eczématisée, et qu'en même temps l'urine est hypertoxique, les douleurs à chaque miction deviennent intolérables. L'eczéma s'étale à la face interne des cuisses, sous forme de dermite papuleuse cohérente (faux

Le meilleur mode de traitement de l'eczéma des mains et des doigts c'est d'employer des gants ou des doigts de gant en caoutchouc (1), et, suivant les cas, des applications méthodiques d'emplâtre salicylé, de pommades, de tarlatanes-emplâtres et de lavages savonneux, tant qu'il existe des surfaces dénudées, des pustules et des rhagades. Dans les formes tenaces, en particulier, s'il existe des callosités épaisses de la paume des mains et des doigts, et des vésicules profondément situées, on peut recommander les manulaves avec la potasse caustique (5 : 500 d'eau) ou avec le sublimé (5 : 500), bains que l'on prend chaque jour pendant dix minutes seulement. Immédiatement après on lave les mains avec de l'eau, on les essuie et on les recouvre avec le caoutchouc ou avec de la pommade. Souvent on réussit beaucoup plus rapidement en faisant des badigeonnages avec la pommade Wilkinson, dont on alterne l'emploi avec celui de la macération par des emplâtres. Pour les eczemas calleux circonscrits de la paume de la main, on peut, après les avoir cautérisés avec l'acide acétique ou citrique, les ramollir en les recouvrant de baudruche ou de traumaticine (solution de gutta-percha dans du chloroforme) ou frictionner avec une pommade de naphthol à 5 p. 100. On excisera avec les ciseaux ou l'on cautérisera avec l'alun ou avec la pierre infernale les végétations qui surviennent dans le pli unguéal. Le traitement terminal par le goudron ou par les pommades émollientes que nous avons énumérées est ici le même que dans les autres variétés.

lichen), extrêmement prurigineuse, et tourmente les malades au plus haut degré.

La médication et le régime sont les mêmes que pour l'eczéma de l'anus; il faut, en outre, modifier la toxicité des urines par l'antiseptie intestinale et examiner attentivement sa composition, pour en tirer les indications curatives; — l'urine des glycosuriques, par exemple, est une des plus irritantes; — quelquefois, oblitérer le vagin par des tampons convenablement renouvelés. Toutes les fois que la malade urinera, elle fera une lotion immédiate de toutes les régions souillées avec de l'eau boriquée tiède; les surfaces malades seront enduites d'un peu d'onguent épais de zinc, puis poudrées à l'amidon, et les surfaces de contact écartées par des pansements appropriés, pendant le jour. Pendant la nuit, cataplasmes froids.

Parmi les cures minérales utiles dans les cas rebelles, nous signalons particulièrement celles qui se font aux eaux de Saint-Gervais (Haute-Savoie), dont nous avons plusieurs fois constaté l'action favorable.
ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) A la condition d'employer le caoutchouc souple, *fin*, non vulcanisé, ou les gants de toile *fine* de caoutchouc, *et non* les gants grossiers (gants de chimistes) en caoutchouc vulcanisé, que de trop nombreux médecins infligent à leurs patients. E. B. — A. D.

Pour l'eczéma de l'ombilic, on place dans cette cavité des tampons avec de la pommade, ou de l'acétate de plomb, ou de la poudre simple. Si la rougeur et le prurit persistent, on a recours au goudron.

Des placards d'eczéma très limité du tronc, des membres, guérissent souvent par des applications de solution de sublimé (1 pour 100 d'alcool ou de collodion).

Le traitement de l'eczéma du côté de la flexion des articulations doit être institué conformément au plan général que nous avons exposé. L'eczéma du creux de l'aisselle est souvent compliqué d'inflammation et de suppuration des ganglions lymphatiques de cette région, affections auxquelles on applique le traitement qu'elles réclament (1).

Dans l'eczéma chronique généralisé, le médecin doit apprécier dans chaque cas spécial quelle est la méthode à laquelle il doit donner la préférence, puisque les remèdes et les méthodes devront varier suivant l'intensité de l'affection totale, suivant la prédominance de telle ou telle forme, et suivant la position du malade, s'il est absolument obligé de sortir ou s'il peut se consacrer entièrement à son traitement. C'est ainsi que, dans un cas, on enveloppera tout le corps dans des vêtements de caoutchouc; une autre fois, on aura recours à des badiageonnages avec l'huile de foie de morue goudronnée ou avec l'onguent de Wilkinson; ou bien l'on devra appliquer des traitements différents aux diverses parties du corps: on couvrira l'une de goudron, l'autre d'onguent diachylon, une troisième de poudre, tandis que l'on cautérifiera la quatrième, etc., suivant l'indication.

Comme vous l'avez vu, nous nous efforçons d'obtenir dans tous les cas, par l'usage approprié de remèdes locaux, une guérison certaine de l'eczéma, non pas seulement dans les régions où il est produit par des causes locales ou externes, mais encore là où nous croyons qu'il est provoqué par des affections réelles ou supposées de l'organisme,

(1) L'eczéma de l'aisselle est surtout l'origine de péri-adénites et d'adénites *sudoripares*; il est le plus habituellement du type séborrhéique. Après l'irritation vive combattue comme à l'ordinaire, les pommades au soufre et au goudron conviennent fort bien. Très souvent chez les femmes, où il est de beaucoup le plus fréquent, on le guérit rapidement et aisément: 1° en faisant trois à quatre fois par vingt-quatre heures un savonnage de la région, suivi d'un poudrage à l'amidon; 2° en supprimant tous les plis de vêtement, manches de chemises et de flanelles, doublures en caoutchouc, etc., que les femmes accumulent dans ce pli; en un mot, en surveillant et en faisant exécuter les soins d'hygiène locale indispensables; le médecin ne doit pas craindre d'entrer dans les détails d'application; son succès est à ce prix.

E. B. — A. D.

telles que la chlorose, les dyspepsies, le catarrhe chronique du sommet des poumons, la dysménorrhée, etc.

Mais, chez ces malades, nous comptons beaucoup en même temps sur une médication interne dirigée vers le même but, et au moyen de laquelle on peut faire disparaître la maladie générale, qui est la cause de l'eczéma, et, par là même, la disposition aux récurrences.

Dans ce but, nous donnons aux enfants scrofuleux l'huile de foie de morue à l'intérieur; aux femmes atteintes de chlorose ou de dysménorrhée, du fer seul ou combiné à l'arsenic, solution de Fowler. Un médicament que l'on peut recommander est la mixture ferro-vineuse et arsenicale de Er. Wilson:

Liquor arsenici chloridi (Pharmacopée britannique (1), sir. simple à 40, vin ferrugineux 60, eau phéniquée 80), une cuillerée à bouche chaque jour; ou bien solution arsenicale de Fowler 5, teinture de malate de fer, teinture de rhubarbe à 20, eau de menthe 140, dont on prendra une ou deux cuillerées à bouche par jour. Des pilules composées de: fer citro-ammoniacal 5, arsenic blanc 0,04, extrait et poudre de racines de gentiane q. s. pour faire cinquante pilules. Deux pilules par jour. Puis les amers, dans le catarrhe chronique des poumons et la dyspepsie, la tisane de sommités de mille-feuille, le chénopodium, le lichen d'Islande, les cures de lait ou de petit-lait; des eaux minérales faiblement alcalines: Gleichenberg, Marienbad; des eaux ferrugineuses, comme Franzensbad, Spa, Pyrmont, Schwalbach; l'eau arsenico-ferrugineuse de Roncegno (deux à trois cuillerées à soupe chaque jour dans de l'eau sucrée ou du vin); en été, le séjour à la campagne et dans les montagnes, et un régime en général fortifiant. Il est également utile de conseiller à ces personnes l'usage de boissons alcooliques, de vins cuits et de bonne bière (2).

(1) La « liquor arsenici chloridi » (solution d'acide arsénieux dans l'acide chlorhydrique) de la pharmacie anglaise était autrefois employée sous le nom de *Valangin's mineral solvent*, dont la formule se trouve dans les formulaires.
E. B. — A. D.

(2) Il n'y a pas de traitement général de l'« eczéma »; il n'y a que des eczémateux qu'il faut traiter non seulement selon l'espèce particulière d'eczéma dont ils souffrent, mais encore selon leur état diathésique, selon les conditions d'organes et de fonctions qu'ils présentent. Celui qui traitera le mieux un eczémateux au point de vue général sera celui qui analysera avec le plus de sollicitude et de compétence la situation particulière de chaque malade, et qui fera le nécessaire pour rectifier dans son hygiène, dans sa situation locale, dans ses conditions morales, en même temps que dans ses organes et ses fonctions, tout ce qui peut être défectueux.

L'âge est très important; les travaux nombreux publiés sur le traite-

Enfin, dans aucune circonstance, nous n'interdisons à nos malades atteints d'eczéma l'usage d'aliments âcres, salés ou épicés, du fromage,

ment de l'eczéma de l'enfance en particulier — UNNA, GAUCHER, etc., etc., et en dernier lieu E. SCHIFF, Zur Pathol. und Therap. des Ekzems im Kindesalter, *Wiener medic. Wochenschr.*, 1889, nos 12, 13, 14 et 15 — indiquent tout l'intérêt pratique de cette question.

Aucun médicament interne ne peut être considéré comme spécifique, pas plus les *alcalins* que les *arsénicaux* dont il est fait abus. Selon les cas, toute la série médicamenteuse générale peut être utilisée : l'huile de morue, le fer, les *sulfureux*, les *alcalins* et l'*arsenic*.

L'indication nette de l'arsenic se présente dans les cas ayant dépassé la période active, alors que l'irritation chronique du derme et les troubles persistants de la fonction épidermique semblent s'éterniser. La dose doit quelquefois être menée jusqu'aux limites de la *tolérance individuelle*, avec les précautions et la surveillance indispensables.

Les alcalins sont vraiment utiles dans beaucoup de cas à toutes les périodes, chez les sujets vigoureux, dans la diathèse urique, chez les goutteux, les glycémiques, les obèses.

Les sulfureux, trop oubliés, sont fort utiles dans la série nombreuse des sujets lymphatiques qui payent à l'eczéma un tribut si élevé. Pendant l'hiver, l'huile de morue convient à beaucoup d'entre eux. L'indication des ferrugineux ne dérive jamais de l'eczéma lui-même, mais de l'état d'anémie accentué.

Ces remarques s'appliquent à l'usage des *eaux minérales*, dont les plus usitées en France sont les eaux de la Bourboule (arsénicales), d'Uriage (sulfosalines), de Saint-Gervais (sulfureuses, etc.), de Luchon et de Cauterets (sulfureuses), de Royat (alcalines), etc., etc. Il n'en existe aucune qui soit indiquée empiriquement ; aucune qui ne puisse échouer, alors même que l'indication a été posée aussi attentivement que possible, et que l'application en a été dirigée avec le soin le plus minutieux.

L'indication des eaux minérales dans le traitement de l'eczéma peut avoir un double objectif, soit guérir directement un eczéma invétéré rebelle, soit modifier le terrain individuel de l'eczémateux, pour favoriser la guérison de la dermatose ou le prémunir contre les récidives.

Le premier but à remplir est le plus délicat, car il faut tenir compte, non seulement de l'indication générale, mais encore de l'indication locale. Nous considérons comme une contre-indication essentielle, sauf de rares exceptions, la *période ascensionnelle*, et nous ne dirigeons les malades atteints d'eczéma à un degré d'activité quelconque que sur des stations minérales où ils sont assurés de trouver une organisation balnéaire convenable et une direction médicale autorisée.

Mais nous nous empressons de déclarer que s'il s'agit, et c'est là pour nous l'indication moyenne, de modifier l'état diathésique ou un état morbide accidentel de l'eczémateux, supposé capable de provoquer ou de favoriser les récidives ou le progrès de l'eczéma, non seulement les stations que nous avons indiquées, mais encore toutes celles qui sont aptes à modifier cet état diathésique ou ces troubles d'organes

du caviar, etc., parce que ces substances n'augmentent ni l'eczéma, ni le prurit, et qu'elles ne déterminent en aucune façon cette « âcreté du sang » que l'on redoute tant, mais qui n'existe pas (1). Tous ces

et de fonctions peuvent réclamer les eczémateux : Vichy, Pougues, Vals, Évian, Vittel, Contrexéville, Salins et Salies, Bagnères-de-Bigorre, Plombières, Nérès, Luxeuil, etc.

Ce que nous venons de dire est suffisant, nous le pensons, pour permettre aux praticiens de diriger les malades vers les sources qui leur sont vraiment *appropriées* ; aux médecins traitants qui exercent auprès des sources, il appartient de préciser les indications de la cure, de graduer l'action générale et locale des eaux, selon les conditions particulières du patient, et de surveiller l'évolution thermique. En formulant nettement ces propositions, nous sommes assurés d'avoir avec nous tous les médecins fidèles aux principes de la médecine rationnelle.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

(1) A aucun titre, à aucun degré, nous ne saurions admettre, avec le professeur Kaposi, que l'alimentation, l'état moral, la réglementation du sommeil et de la veille, que l'hygiène en un mot soit sans influence sur l'évolution des affections de la peau. Nous croyons, au contraire, que chez un grand nombre de malades, sinon chez tous, les écarts de régime, l'usage des viandes salées, du café et surtout des alcooliques, peuvent entretenir et aggraver *certaines* lésions cutanées. Il en est de même des veilles prolongées.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu des eczémateux nous déclarer que, dès qu'ils prenaient des liqueurs, dès qu'ils mangeaient de la viande de porc, des mets trop salés ou trop épicés, il survenait une rechute. Le prurit notamment augmente sous l'action des écarts de régime ou d'une vie irrégulière.

Nous ne voulons certainement pas dire que, par un régime sévère, par une hygiène très régulière on arriverait à écarter presque complètement les exacerbations et les rechutes, ainsi que le croient les malades dont nous avons si souvent à subir l'étonnement naïf : Personne, disent-ils, n'a une vie plus réglée qu'eux ; mais il est certain que les veilles habituelles et prolongées, les excès alcooliques, favorisent singulièrement leur retour. L'abus de l'alcool aggrave les lésions eczémateuses, c'est là pour nous aujourd'hui un fait incontestable. Il n'y a rien d'exclusif à l'eczéma ; presque toutes les lésions cutanées sont dans le même cas : là, les syphilides elles-mêmes sont plus précoces, s'accusent d'une manière plus grave, les ulcérations deviennent plus profondes, la marche de la maladie se présente plus insidieuse et plus rebelle à toute intervention thérapeutique, lorsque le malade est adonné aux excès alcooliques.

Chez quelques sujets l'usage du vin et de toute boisson fermentée, du cidre, etc., doit être sévèrement interdit, et le régime de l'eau est quelquefois héroïque.

« J'ai connu, dit Lorry (p. 40), un homme très robuste dont la vie était sagement partagée entre les exercices de l'esprit et ceux du corps ;

remèdes et toutes ces médications n'ont qu'un effet reconstituant dirigé peut-être contre la disposition aux récurrences tenant à l'état général, effet qui ne peut agir que peu à peu. Pour la guérison directe de l'eczéma, ils sont aussi inefficaces que toute l'armée des antipsoriques vantés autrefois ou que l'ergotine de nouveau recommandée dans ces derniers temps par Lewin.

des herpès prurigineux (lisez eczémas) à la face et aux membres le tourmentaient et l'inquiétaient, jour et nuit, d'une façon lamentable. Comme je savais qu'il usait modérément d'un vin généreux, j'estime qu'il fut guéri par la simple substitution d'un vin léger et tenu à celui dont il se servait. J'en ai vu un autre qui se délivra entièrement d'affections de ce genre par l'usage de l'eau.»

Aussi ne saurions-nous trop insister sur l'utilité d'un régime régulier, d'une hygiène convenable chez tous les malades atteints d'affections cutanées en général et d'eczéma en particulier.

En résumé, comme l'a dit avec beaucoup de raison l'un des représentants les plus autorisés de la dermatologie américaine, Duncan-Bulkley, la diète et l'hygiène représentent une large part des éléments de l'existence humaine, et sont souvent, ou plutôt toujours, plus puissants pour la santé ou la maladie que les remèdes; et ce qui est vrai de l'organisme en général est éminemment vrai par rapport à la plus grande surface de réaction du corps, c'est-à-dire la peau.

Ces principes posés, et pour qu'il ne subsiste aucun malentendu, il faut ajouter qu'ils ne s'appliquent ni à tous les eczémas, ni à tous les eczémateux, et qu'ils comportent des *exceptions* nombreuses, basées sur l'eczémateux et sur l'eczéma.

1° *Sur l'eczémateux* : La règle diététique ne saurait être uniforme pour tous les pays ni pour toutes les races, et, dans un même pays et dans une même race, pour toutes les catégories sociales, ni pour toutes les aptitudes individuelles.

C'est sur l'application de ces conditions, et non sur une formule invariable, que le médecin devra se baser pour faire des restrictions et des interdictions, ou, au contraire, pour accorder la liberté du régime.

2° *Sur l'eczéma* : Il n'est pas besoin de dire que les dermites eczémateuses spéciales de cause externe, qui guérissent à merveille par les agents externes, celles pour lesquelles MALCOLM MORRIS — *Harveian Soc. of London*, 1889 — réclame si justement la dénomination de « *local eczemas* », et qui dépassent en nombre les eczémas dits de cause générale, ne réclament de diète spéciale, et même de traitement interne, que si le sujet est un *intolérant* déclaré pour les substances alimentaires réputées irritantes pour la peau.

Il demeure donc entendu que l'hygiène générale et spéciale, la diète des eczémateux, ne seront jamais réglées systématiquement, et que, tout en faisant sévèrement les interdictions légitimes, le médecin ne les fera qu'à bon escient, et seulement quand elles sont vraiment nécessaires.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

VINGT-SIXIÈME LEÇON

PRURIGO

Prurigo caractéristique. — Prurigo agria. — Prurigo mitis.

Suivant en cela des exemples antérieurs, beaucoup de médecins emploient encore actuellement le nom de prurigo comme synonyme de prurit ou démangeaison de la peau, et comprennent sous cette dénomination des affections cutanées tout à fait différentes les unes des autres, s'accompagnant ou non de papules, mais qui n'ont de commun que le symptôme démangeaison. C'est ainsi qu'il est question de prurigo pédiculaire, prurigo sénile, local, etc.

Mais l'emploi banal du terme de prurigo n'est plus permis aujourd'hui, depuis que Hebra en a fait l'application à un processus pathologique différencié par des caractères très tranchés des autres maladies de la peau qui s'accompagnent de démangeaisons, et dans lequel on doit reconnaître une affection d'un genre spécial (1), et je ne puis le

(1) Personne, plus que nous, n'a reconnu la vérité de la création du prurigo de Hebra; et nous ne croyons pas que personne ait plus ardemment poursuivi la démonstration de la nécessité d'adopter la réforme imposée par le chef illustre de l'école de Vienne. Cela posé, nous conservons toute notre liberté pour présenter les objections de détail qu'il est nécessaire d'introduire.

Et tout d'abord, Hebra eût été mieux inspiré en désignant la maladie nouvelle sous un nom nouveau, quel qu'il fût; c'est toujours chose hasardée que de déclasser une appellation pour l'appliquer à une chose nouvelle et spéciale, alors surtout que cette appellation, comme dans le cas actuel, est un véritable comble de banalité.

Pour nous, nous n'avons trouvé qu'un seul moyen de sortir véritablement d'embarras, sans rien sacrifier de ce qui doit être respecté: Nous appelons l'affection ici décrite sous le nom de *prurigo de Hebra*, et nous avons la confiance de croire que notre proposition sera adoptée par les dermatologistes. Quant à rayer d'un trait de plume la qualification de prurigo de toutes les autres parties de la dermatopathologie, nous n'y saurions consentir. Quoi qu'en disent l'illustre Hebra et notre éminent auteur, il y a un prurigo pédiculaire, un prurigo sénile, un prurigo de la vulve, du scrotum et de l'anus, et jamais les médecins ne se soumettront par décret à supprimer ces expressions de leur vocabulaire. Nous nous déclarerions, pour notre part, satisfaits amplement si les médecins consentaient seulement à ne jamais employer le mot